



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 du 11 décembre 2024

Présents :

- 40 adhérents présents

Ordre du jour :

- Nouvelles élections de membres du comité directeur

Bastien Massa, Vice-président remercie l'assemblée pour sa présence et rappelle que cette réunion fait suite au dernier comité directeur où aucun des membres élus en assemblée générale ne s'est présenté pour occuper les postes de Président, Trésorier et Secrétaire. Ces postes, bien que vacants, sont à minima obligatoires, notamment pour les fonctions légales de Président et Trésorier.

Points abordés

1. Travail amorcé lors du dernier comité directeur

- Une réflexion a été engagée sur la décharge des tâches attribuées aux postes de Président et de Trésorier.
- L'objectif est de redistribuer ces tâches vers les responsables d'activités afin d'alléger la charge pesant sur ces postes-clés.

2. Une assemblée importante pour l'association

- Cette réunion constitue un moment clé dans la vie de l'association, qui a connu une croissance significative : 700 adhérents en 2024 contre 250 en 2014.
- Cette progression a entraîné une structuration sur les 10 dernières années, mais des améliorations sont encore nécessaires pour offrir davantage de confort aux membres du bureau et du comité directeur.

3. Fonctionnement des activités

- Les activités de l'association fonctionnent bien et sont quasi autonomes grâce à la représentation des responsables d'activités au sein du comité directeur.
- Ces responsables sollicitent le bureau et l'ensemble du comité uniquement en cas de besoin.

4. Délégation des responsabilités

- Une partie des responsabilités du Président est déléguée aux responsables d'activités.
- Bien que les responsables valident leurs propres sorties et projets, cela reste sous la supervision du Président.

Pistes à mettre en œuvre pour consolider l'organisation

1. Externalisation de certaines fonctions (comptabilité, administratif).
2. Mise en place de missions en binôme ou en pôle pour partager les responsabilités.

3. Amélioration des outils collaboratifs pour faciliter le travail en équipe.
4. Développement d'outils de communication internes pour le comité directeur.
5. Mise en place de mesures visant à donner envie aux futurs membres du comité directeur de s'investir.

Appel à candidature

- Précision : les responsables d'activités sont déjà fortement engagés et responsabilisés dans leurs missions. Leur poste n'est pas cumulable avec celui de Président.
- Il est donc demandé un vote pour élire de nouveaux membres au sein du comité directeur, avec un engagement immédiat sur les trois postes nécessaires au bon fonctionnement de l'association : Président, Trésorier et Secrétaire.

Accompagnement des futurs candidats Christophe souligne et rassure : il existe de nombreux moyens d'accompagnement pour les futurs candidats sur les postes vacants. Le comité départemental, par l'intermédiaire de sa chargée de mission, peut apporter son soutien en proposant des formations sur le fonctionnement général des clubs, ainsi que sur les interactions avec la fédération et les comités départemental et régional.

Chacun pourra mettre ce qu'il veut et peut, quand il le peut, comme énergie au sein de son poste. Le futur Président, sous couvert d'une bonne organisation, pourra se reposer sur les autres membres à travers un travail collectif. Il s'agira de former un cercle collectif sans jugement sur les connaissances ou capacités de chacun. Si le socle est solide, chacun pourra interrompre son mandat quand il le voudra, et les passations en seront simplifiées. Toutefois, une gestion à plus long terme est évidemment plus profitable à la vie du club.

Rappel des fonctions de chaque poste au sein du bureau

- **Président :**
 - Représentation principale du club auprès des institutions.
 - Les anciens présidents ont souvent pris en charge des sujets spécifiques (recherche de mécénats, conventions avec le collège, etc.) en fonction de leurs connaissances et de leur énergie.
- **Trésorier :**
 - Traduire en chiffres les volontés du comité directeur via les adhérents, avec l'élaboration du budget en septembre sous l'arbitrage du comité directeur.
 - Tenue des comptes, saisie comptable et présentation lors des réunions du comité directeur.
 - Suivi du budget et évaluation de la faisabilité des nouvelles activités proposées en cours d'année.
 - Demande de subventions en collaboration avec les responsables d'activités et les membres du bureau.
 - Encaissement des recettes et règlement des dépenses.
 - Travail en lien avec les responsables d'activités pour réduire la charge de travail.
 - À partir de fin août : clôture des comptes et préparation du budget pour l'année suivante (N+1). Période intense à l'automne.
- **Secrétaire :**

- Prise de notes et établissement des comptes rendus.
- Déclaration officielle auprès de la sous-préfecture après l'élection des membres.
- Convocation, prise de notes et élaboration des comptes rendus pour les réunions du bureau, du comité directeur et des assemblées générales.
- Informations diverses, en étroite collaboration avec le Président et les membres du bureau.

Rôles et fonctionnement des instances

- **Comité Directeur (CODIR) :**
 - Organe décisionnaire de l'association.
 - Réunions planifiées :
 - 1er CODIR juste après l'AG pour planifier les rencontres annuelles.
 - Printemps : suivi des activités.
 - Juin : préparation de la rentrée.
 - Début septembre : finalisation des budgets.
 - Mi-octobre : validation des budgets.
 - Fin novembre/début décembre : assemblée générale.
- **Bureau :**
 - Organe veillant au bon fonctionnement de l'association selon les décisions validées par le CODIR et dans le respect de la réglementation.
 - Réunions : une fois par mois ou en fonction des besoins et des urgences.

Question sur un fonctionnement collégial

- Angélique propose un arbitrage décisionnaire avec une répartition claire des missions : un Trésorier référent épaulé par des co-trésoriers, travaillant en confiance.
- Ce fonctionnement faciliterait les transitions en cas de rupture de mandat.
- Christophe souligne qu'une diversité des membres permet d'apporter des perspectives variées. Chaque membre est légitime au sein du CODIR, car par son adhésion, il participe activement à la vie du club.
- Michèle ajoute que le CAF du Guillestrois Queyras démocratise les activités de montagne grâce à la diversité des activités proposées.
- Il est rappelé qu'en cas d'accident un responsable sera recherché parmi les membres du comité collégial.

Présentation des nouveaux candidats

- Charles Rouche : candidat au poste de Président.
- Nathalie Robert : candidate au poste de Comptable.
- Michèle Gonzalez : soutien proposé en comptabilité et administratif si nécessaire.
- Mathilde Wettershein et Lara De Gournay (Cosima) : candidates au secrétariat.
- Ugo Michelou : candidat pour intégrer le CODIR et participer aux réflexions sur le fonctionnement du club.
- Séranne Piazzzi et Loïc Valette : candidats pour intégrer le CODIR.

Élections des nouveaux membres

Tous les candidats mentionnés ci-dessus sont élus à l'unanimité des membres présents.

Prochaines étapes

1. Un Doodle sera transmis pour déterminer la date du prochain comité directeur, où les nouveaux membres du bureau seront élus sans restriction sur le nombre de postes.
2. Recherche d'une nouvelle salle de réunion pour accueillir les 25 membres du nouveau comité directeur.
3. Transmission des coordonnées des nouveaux membres à tous les participants.